

COMMUNE D'AUBIGNÉ-SUR-LAYON (49)

A.V.A.P

Aire de Mise en Valeur du Patrimoine

Novembre 2015

I - DIAGNOSTIC

Document provisoire

I.1 Diagnostic architectural, urbain et paysager



TERRIEN ARCHITECTES SARL

Architecte - Urbaniste
1 rue David d'Angers / 49100 ANGERS
T : 02 41 88 55 32 / F : 02 41 87 73 91
archi@icilater.com

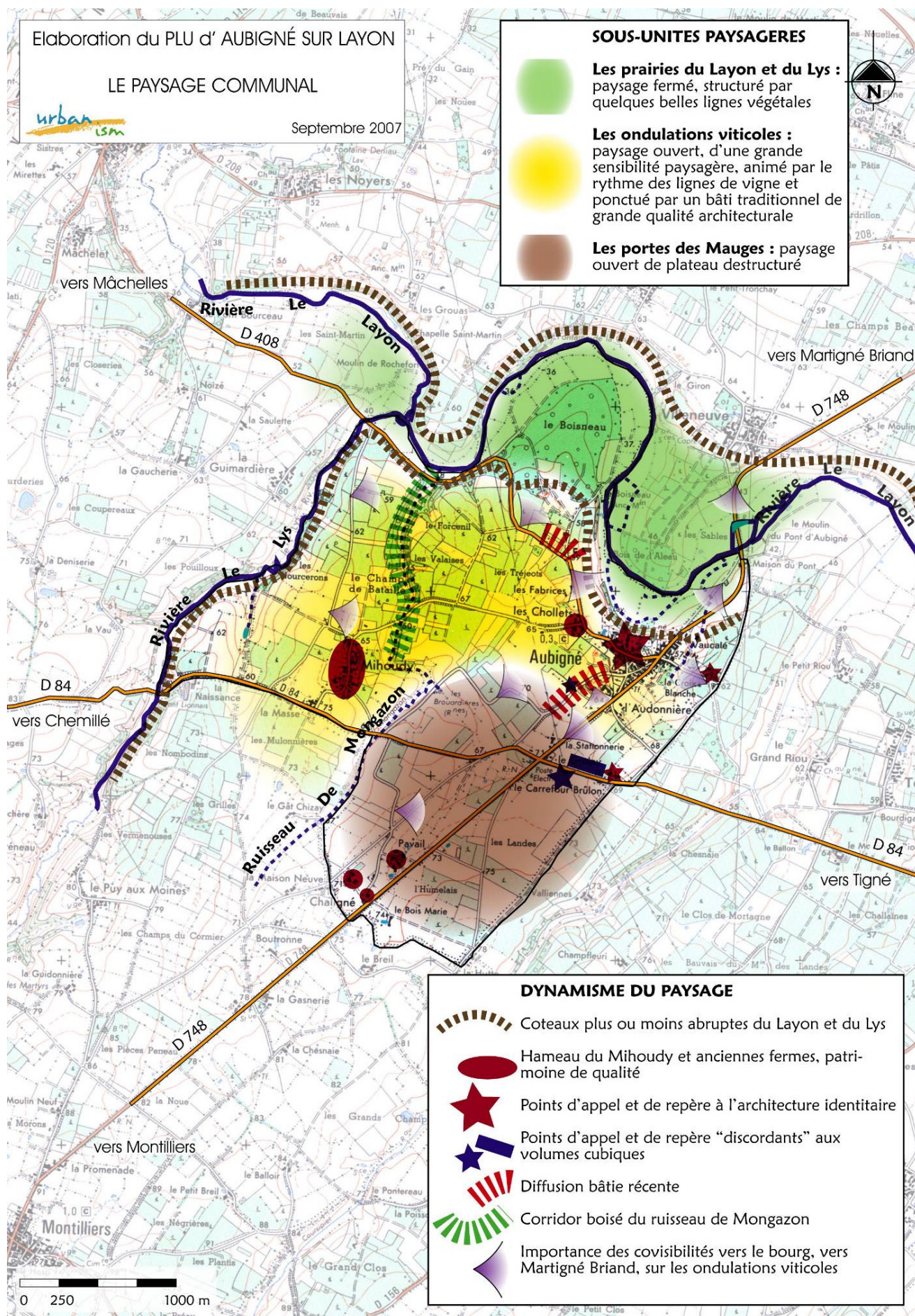
URBAN'ISM

Urbaniste - Paysagiste
9 rue du Picard / 37140 BOURGUEIL
T : 02 47 95 57 06 / F : 02 47 95 57 16
contact@urban-ism.fr

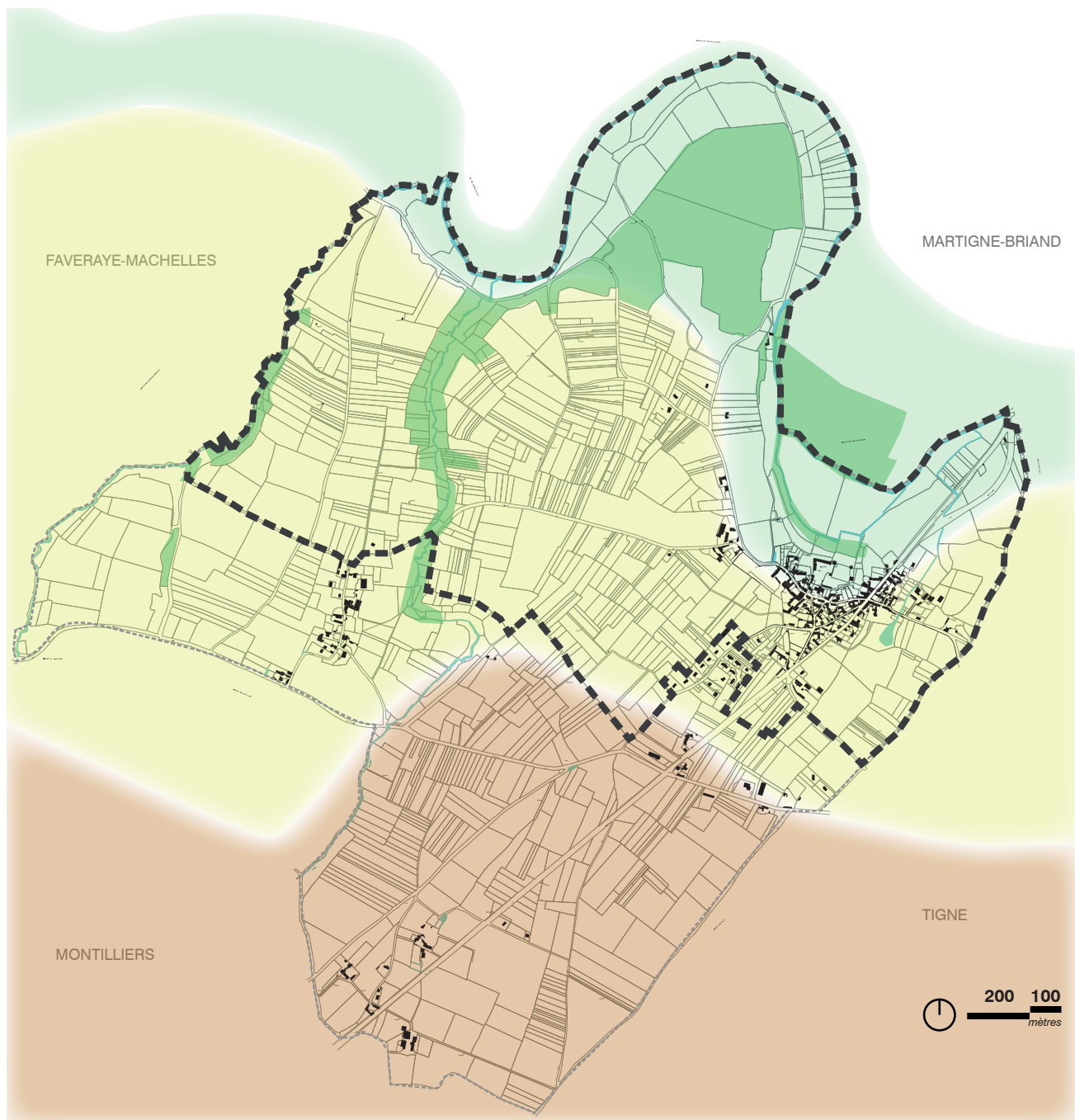
I.1. A	Analyse paysagère	5
	Un paysage identitaire au coeur des coteaux du Layon	6
	Les prairies du Layon et du Lys	10
	Les ondulations viticoles	11
	Les portes des Mauges	12
I.1. B	Morphologie urbaine	15
	Perceptions d'entrées de bourg	16
	Implantation et volumétrie	18
	Murs de clôture	19
	Trame verte des jardins	20
I.1. C	Evolution historique du bâti	22
	Patrimoine archéologique	24
	Carte de Cassini, vers 1770	25
	Cadastre Napoléonien, 1837	26
	Cadastre napoléonien superposé au cadastre actuel	28
	Développement récent (années 2000)	30
I.1. D	Les typologies architecturales et leurs spécificités	33
	Monuments historiques	34
	Bâtiments remarquables	36
	Le petit patrimoine	39
	Les murs de clôture	41
	Les enduits de façade	44
	Les percements de façade	45
	Les toitures	46
	Les dénaturations et dérivés	48
I.1. E	Conclusion	51



I.1.A ANALYSE PAYSAGÈRE



Dans l'atlas des paysages de Maine et Loire, la commune d'Aubigné sur Layon est intégrée à l'unité paysagère du « couloir du Layon ». La vallée du Layon marque la transition entre les Mauges et le Saumurois. Coteaux escarpés, vignes, villages, châteaux et moulins dessinent un paysage aux ambiances contrastées, où, peu à peu, l'ardoise cède la place à la tuile. Les terroirs schisteux et ensoleillés sont favorables à l'épanouissement du plus grand vignoble de l'Anjou.



LE DYNAMISME DU PAYSAGE D'AUBIGNÉ SUR LAYON

Le relief façonné par les rivières du Layon, du Lys et de Mongazon induit une pente générale du territoire vers le Nord mais aussi un moutonnement du plateau générant de larges et souples ondulations.

Par ailleurs, le régime agricole sur la commune, s'appuyant principalement sur la viticulture et la céréaliculture sur le plateau et sur les prairies de fauches ou de pacage dans les vallées du Lys et du Layon, s'accompagne d'une large ouverture des paysages sur le plateau et de paysages fermés par une densité végétale importante dans les fonds de vallées.

Ainsi le paysage d'Aubigné sur Layon se caractérise par un grand dynamisme et une forte sensibilité liée principalement aux importantes covisibilités qui s'instaurent de part et d'autre de la vallée du Layon.

Ces vues longues et dégagées mettent ainsi en scène le patrimoine bâti et naturel de la commune: le bourg d'Aubigné et son patrimoine remarquable, le hameau de Mihoudy, mais aussi des communes limitrophes et notamment Martigné Briand. L'ensemble de ces éléments constituent des points d'appel et de repères de qualité qui

animent le paysage et permettent de parfaitement bien s'y repérer.

Cependant ces covisibilités mettent aussi en exergue quelques éléments discordants qui jouent aussi le rôle de points d'appels et de repères tels le poste EDF, les volumes cubiques et blancs de la zone artisanale ou du bâtiment d'activité du couvreur ...

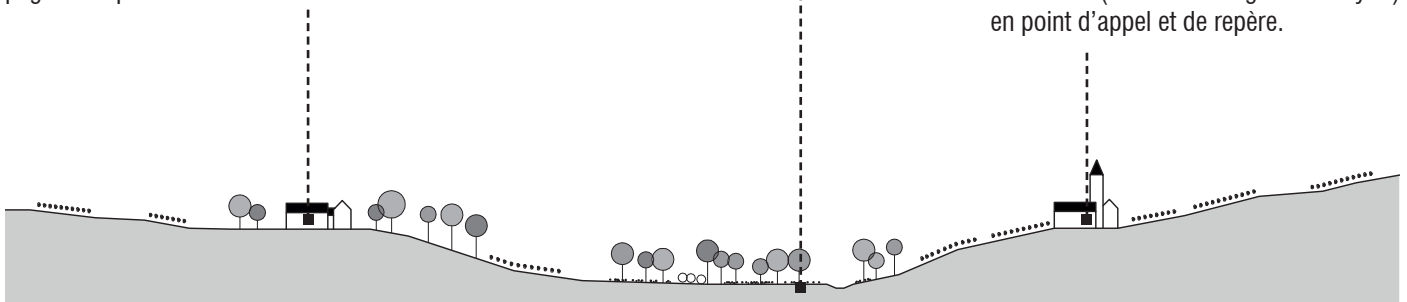
La vallée du Mongazon présente une configuration particulière, étroite, très encaissée et densément boisée, elle constitue un véritable corridor écologique et contribue à l'animation des paysages en créant une « ligne verte » au cœur des ondulations viticoles .

Enfin le territoire est marqué par un bâti regroupé en deux points majeurs, le bourg et le hameau de Mihoudy. Les espaces agricoles sont relativement préservés du mitage résidentiel même si on note quelques maisons anciennes au caractère architectural identitaire au sud (Pavail - Chaigné) et quelques maisons récentes à l'est de la zone d'activité artisanale , au sud du bourg jusqu'au Clos de la Tour et au nord des Fabrices surplombant la vallée du Layon.

Ondulations viticoles, ponctuées de quelques manoirs et propriétés accompagnés de parcs boisés

Fond de vallées étroit, bocager. Layon intégré au coeur d'une végétation dense

Ondulations viticoles marquées, animation par quelques villages de caractère (comme Aubigné-sur-Layon) en point d'appel et de repère.



Coupe schématique de la Vallée du Layon



Le bourg depuis Villeneuve



Martigné-Briand depuis le Champ de Bataille



Mihoudy



Le bourg depuis la route du Pont d'Aubigné



Le bourg depuis Les Fabrices



Le centre EDF depuis le Pavail

Les fonds des vallées du Lys et du Layon contrastent fortement avec le reste du territoire communal dans la mesure où les vues sont généralement courtes, bloquées par les lignes végétales denses des haies bocagères aux strates arbustives et arborées qui les animent.

Ces formations végétales présentent un caractère écologique de qualité et ont une valeur intrinsèque et paysagère non négligeable. Cependant, dans certains secteurs stratégiques, notamment en frange nord du bourg, elles sont parfois peu entretenues et peuvent nuire à la qualité du paysage et à la mise en scène du patrimoine bâti.

Le paysage de cette sous-unité est donc relativement fermé d'échelle humaine voire intime, au sein duquel l'eau serpente soulignée par une ripisylve intéressante.



Paysage fermé d'échelle intime des prairies du Layon et du Lys



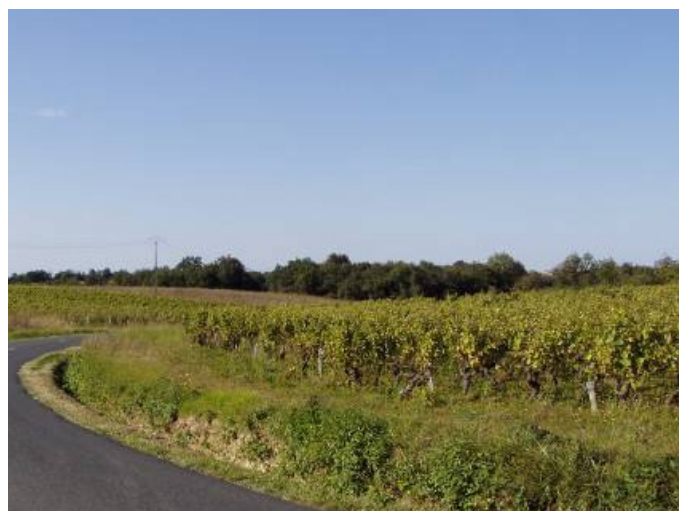
Le vaste plateau viticole présente un paysage particulièrement ouvert et d'une grande sensibilité tant du fait de la mono spécificité de l'agriculture (vignes) que des vues longues et dégagées déjà évoquées.

Les ondulations du relief sont soulignées et rythmées par les lignes de vignes dont la diversité (âge, mode de taille, type d'inclinaison des plantations ...) anime le paysage et souligne l'importance de cette activité.

Ce paysage culturel très structuré met en scène et valorise un patrimoine de grande qualité architectural ainsi qu'un petit patrimoine vernaculaire religieux de qualité.



Les ondulations viticoles : paysage ouvert d'une grande sensibilité paysagère ...



Le plateau sud, entre le carrefour du Brûlon et Chaigné présente un relief beaucoup plus plat, une agriculture principalement tournée vers la céréaliculture et des formations végétales résiduelles et peu structurantes qui lui confèrent un caractère déstructuré.

Très ouvert il s'accompagne de la perception d'éléments « discordants » tel notamment le poste électrique. C'est un paysage beaucoup plus « banal » et sans caractère spécifique



Les portes des Mauges, paysage ouvert de plateau déstructuré





I.1.B MORPHOLOGIE URBAINE

Les abords de ce bourg de qualité sont mis en scène par l'écrin paysager constitué d'une part de la vallée du Layon et d'autre part des coteaux viticoles.



Perception du bourg en arrivant par la route de Martigné Briand

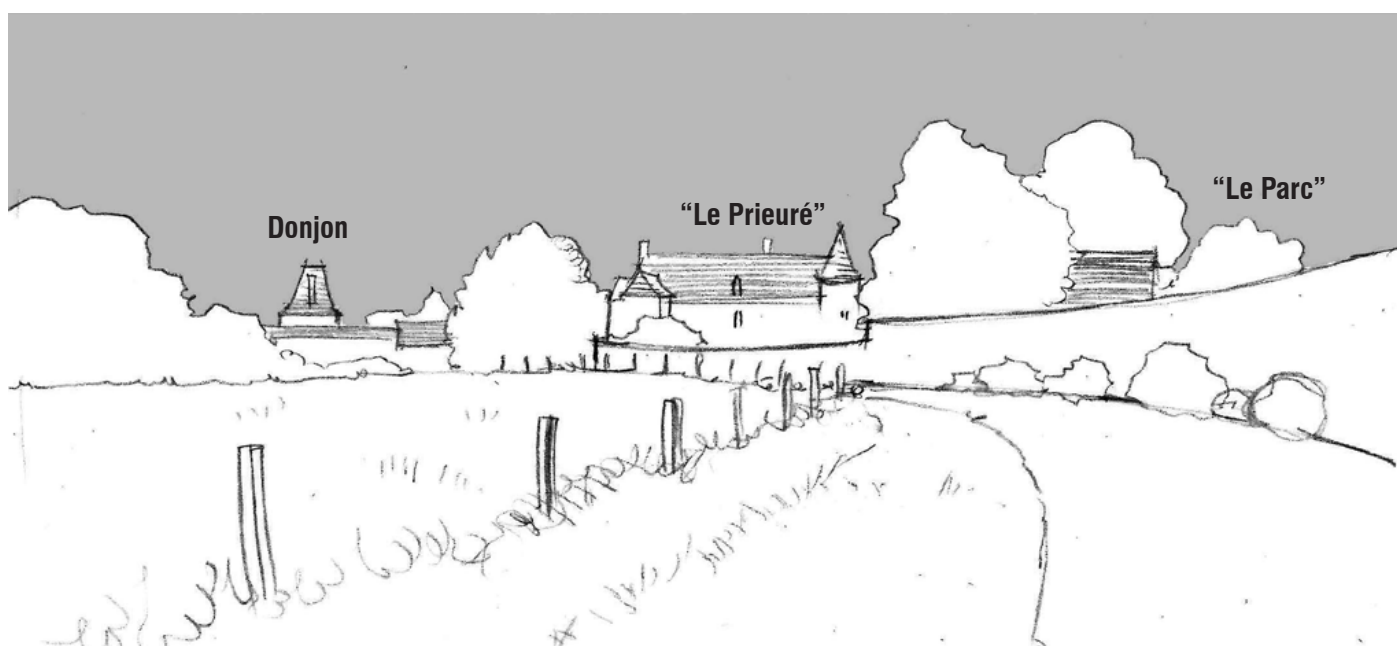


A gauche sur le croquis, l'entrée de bourg est la résultante du nouveau tracé de voirie réalisé au XIX^{ème} siècle, élargi et bordé par des maisons alignées. La traversée du bourg est une enfilade de maisons du XIX^{ème} siècle pourvues d'appareillage en tuffeau et de murs enduits.



Ci-contre embranchement vers la rue d'Anjou depuis la route Nationale. La rue d'Anjou est l'entrée vers le quartier d'Aubigné antérieur au XIX^{ème} siècle.

Perception du bourg en arrivant par la route de Faveray Machelles :

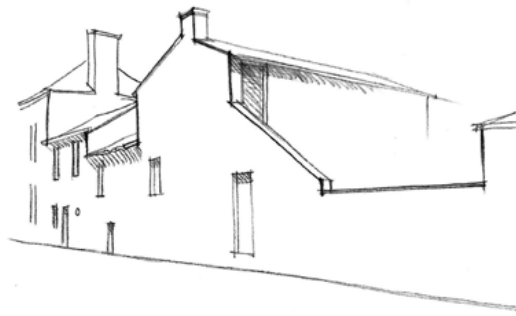


Le donjon du château et ses dépendances, le Prieuré et son enclos ceint de murs imposent leur présence à l'approche du bourg. Cette image du bourg est particulièrement intéressante pour son côté intemporel et son équilibre entre bâti et végétation.

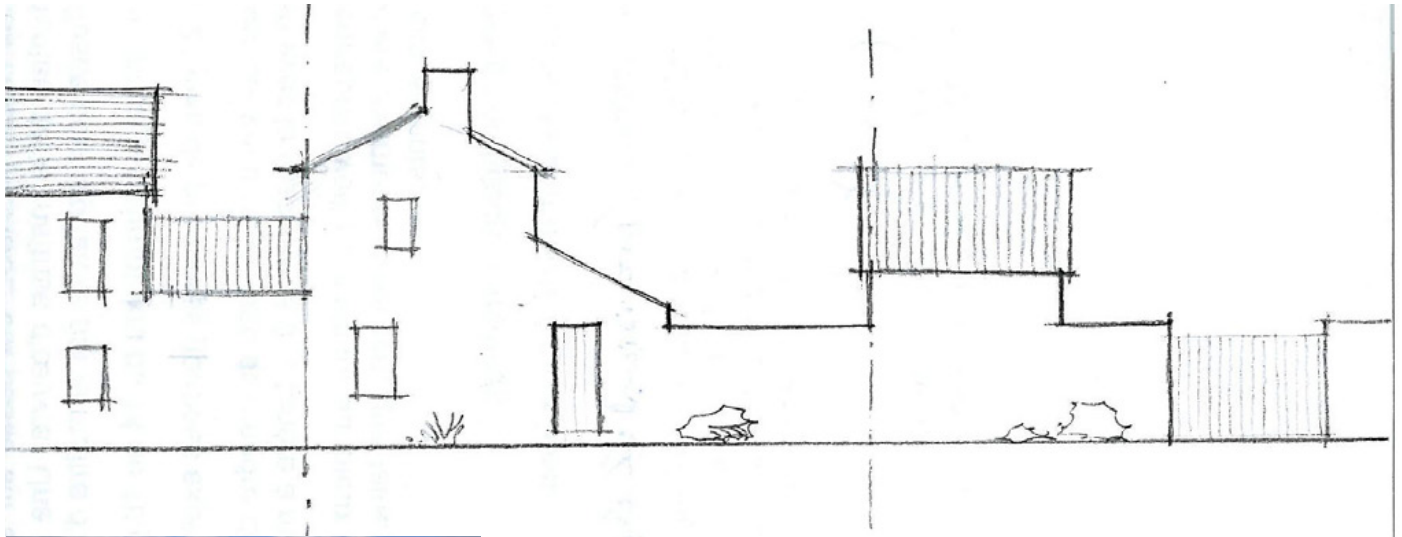


Murs de clôture, pignons de maisons ou annexes, mélange d'ardoise et de tuiles : l'expression d'une variété architecturale contenue et maîtrisée par l'utilisation d'un seul matériau de façade: la pierre calcaire (grison ou tuffeau)

Le centre d'Aubigné sur Layon est caractérisé par la continuité des constructions et murs de clôture en moellons de pierres assisés et rejointoyés.



Exemples de la continuité visuelle du bâti dans les rues d'Aubigné. Quand le bâtiment principal n'est pas en alignement de rue c'est le mur de clôture qui assure la continuité bâti.



Jeux d'ombre et de lumière dans la rue Hoche

Le mur de clôture est un élément essentiel de l'architecture du bourg :

Les murs et murets font partie intégrante de l'identité architecturale du bourg. Ils assurent la continuité bâtie entre maisons dans les rues du village.

Photos montrant l'heureuse association « mur et plantes »



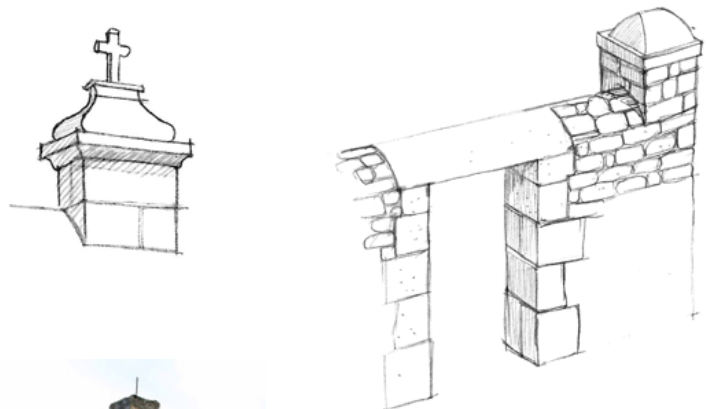
Glacis en tête de mur couvrant la pierre



Le passage entre le glacis et le mur n'est pas marqué par une arête.



Le couronnement du mur est habituellement protégé par un glacis afin d'éviter les infiltrations d'eau dans la maçonnerie.



Le mur de clôture est interrompu par les portillons d'accès ou les piliers des portails. Le linteau au dessus de la porte est souvent monolithique. La tête du pilier est l'objet d'un travail de taille de pierre varié comme le montrent les exemples ci-contre.

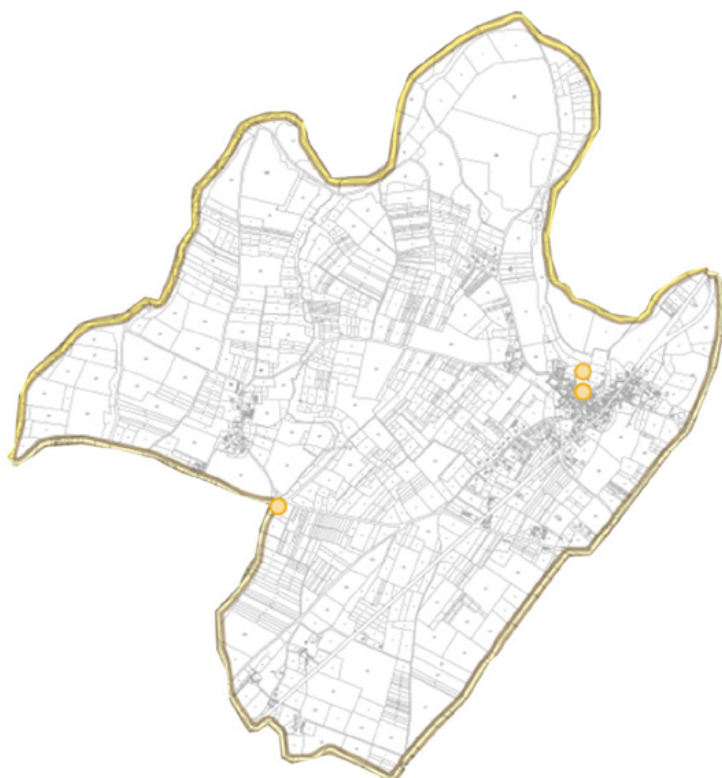
Les murs précédemment présentés encadrent des propriétés, nobles ou vernaculaires, des cours et des jardins. Ces derniers sont encore très présents à Aubigné-sur-Layon et font partie intégrante du tissu du bourg. Jardin potager ou jardin d'agrément, ils constituent une trame verte ponctuelle en dialogue avec les nombreuses plantations en pied de murs de clôture.





I.1.C EVOLUTION HISTORIQUE DU BÂTI

Entités et Opérations archéologiques



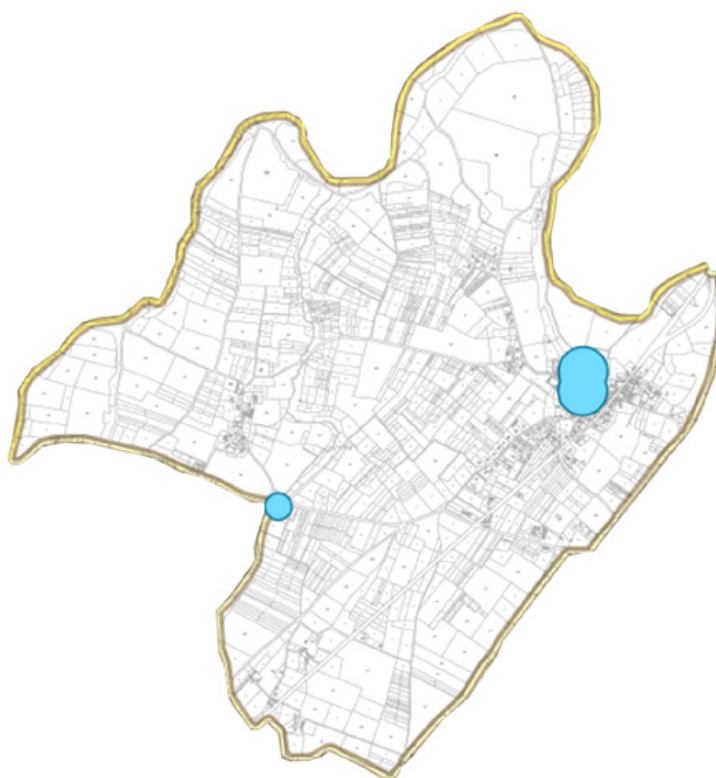
Les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont identifié 3 sites archéologiques intéressants :

- EA N°49 012 0001 : "Menhir de la Pierre"
- EA N° 49 012 0002 : "Eglise Saint Denis"
- EA N° 49 012 0003 : "Château d'Aubigné" (château fort).

Carte issue de l'Atlas des Patrimoines (Entités archéologiques des Pays de la Loire, mise à jour 15 04 2014 : représentation ponctuelle) (Opérations archéologiques visualisées sous forme d'anamorphoses)

IGN, Service régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire
 0 0.5 1.0 km
 Position du curseur: -0.44553, 47.22753

Zone de sensibilité archéologique



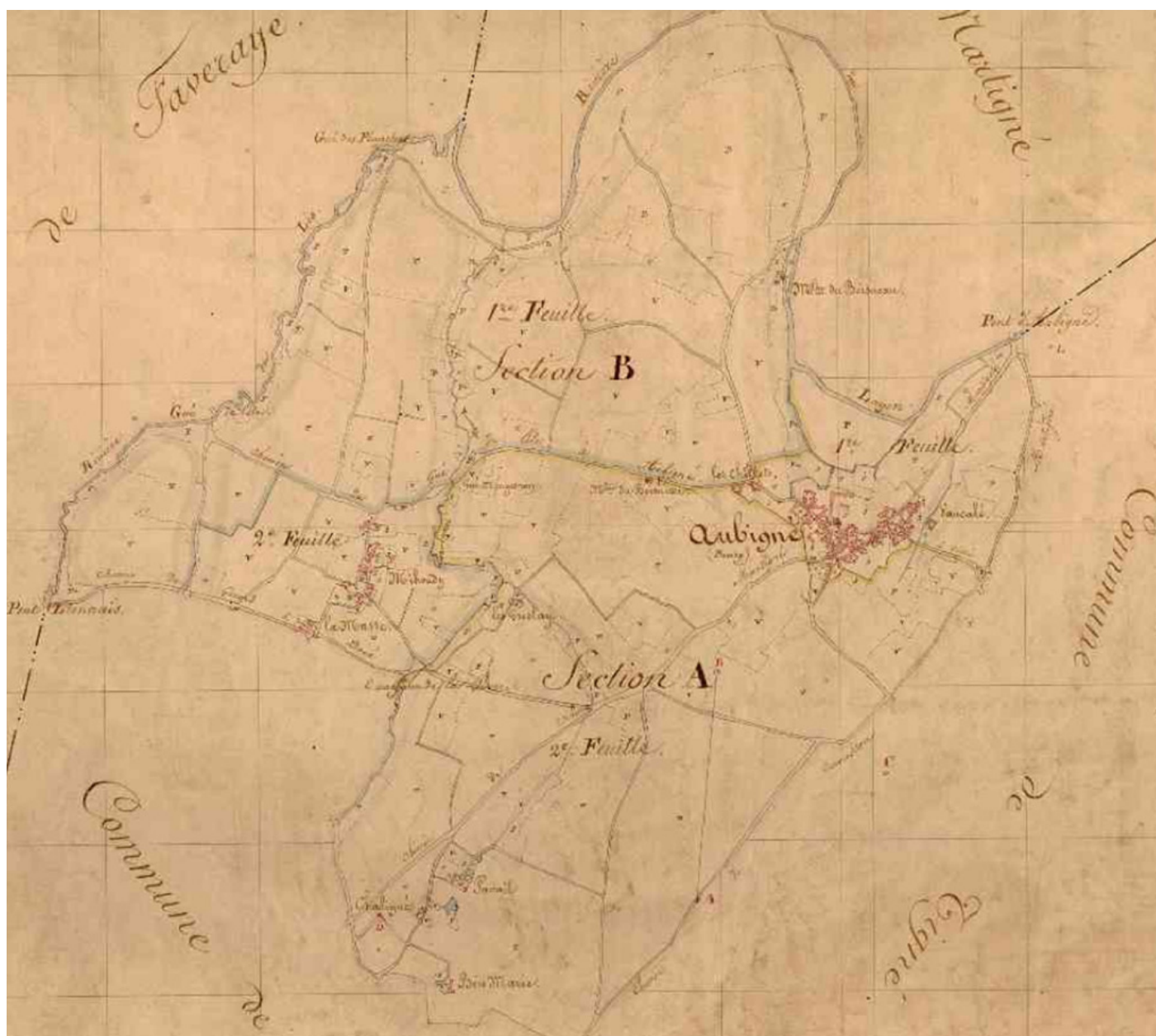
Carte issue de l'Atlas des Patrimoines (Zones de sensibilité archéologique contenant des entités archéologiques, 03 03 2015, Pays de la Loire, Source MCC)

Un menhir aujourd'hui détruit, au lieu-dit de la Pierre, au Sud Ouest de la commune actuelle, constituait le seul vestige préhistorique sur le territoire. Un domaine gallo-romain existait probablement à l'emplacement du château. L'existence d'une église est attestée dès 791 et un presbytère est mentionné en 1088. Le village se nomme alors Albiaciaco. Puis dès le XIV^{ème} siècle, il est souvent mentionné comme Aubigné-Briant, copiant le suffixe de Martigné Briant commune voisine.

En 1720, la commune abrite 156 habitants, qui s'élève à 357 un siècle plus tard, pour finalement diminuer au XX^{ème} siècle. (source : *Le Patrimoine des communes de Maine-et-Loire*)



source : geoportail.gouv.fr



Plan Napoléonien / Archives départementales en ligne du Maine-et-Loire

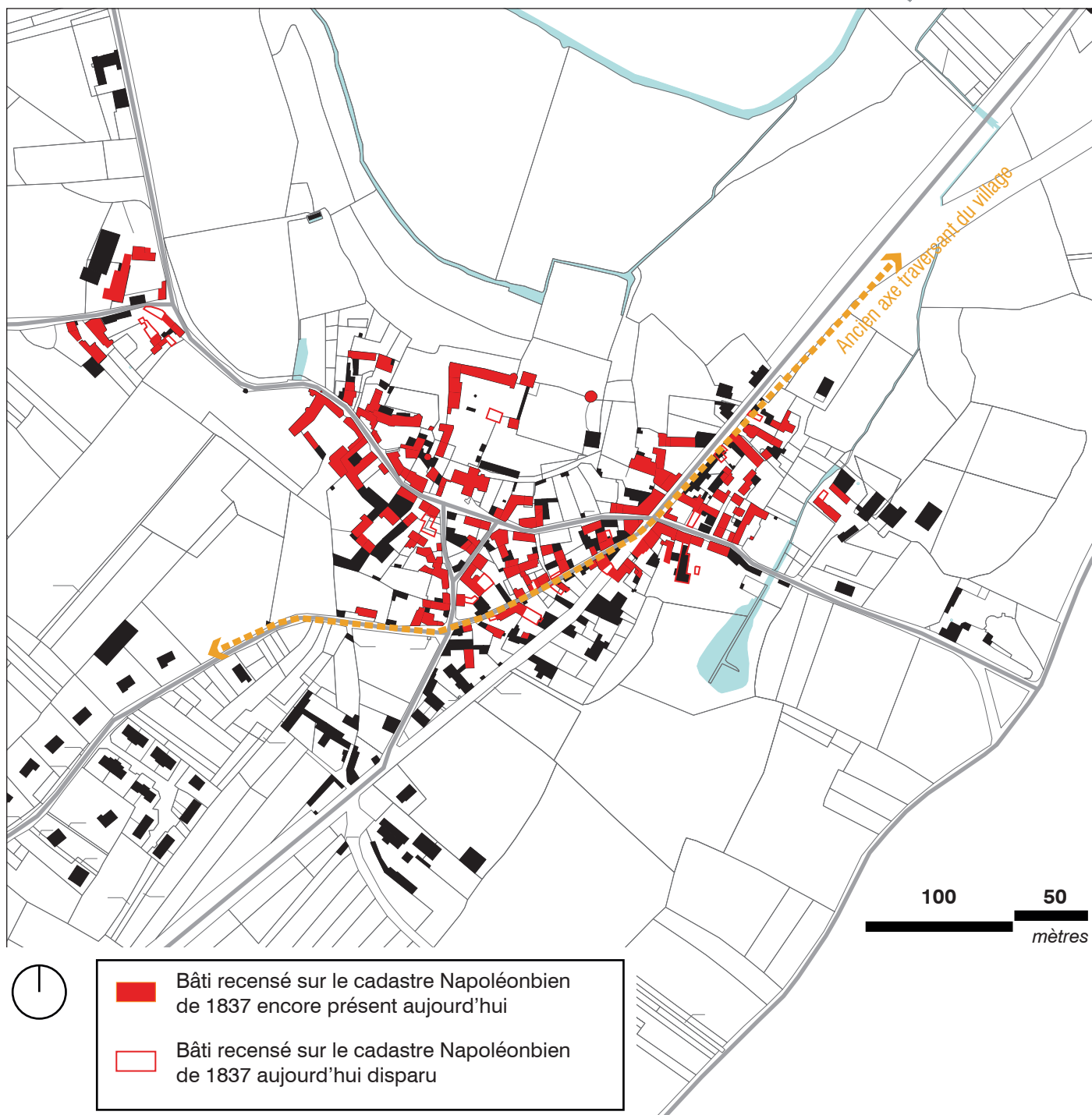
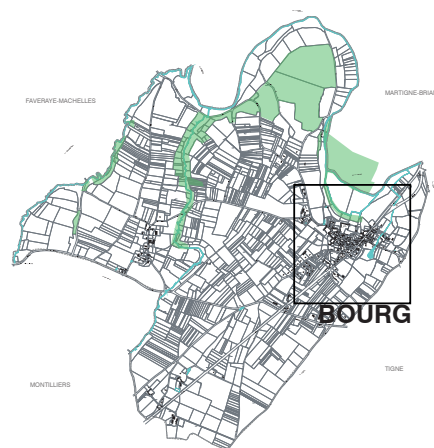
Le bourg d'Aubigné-sur-Layon

Plan Napoléonien, secteur A1, 1837 / Archives départementales en ligne du Maine-et-Loire

Hameau Mihoudy

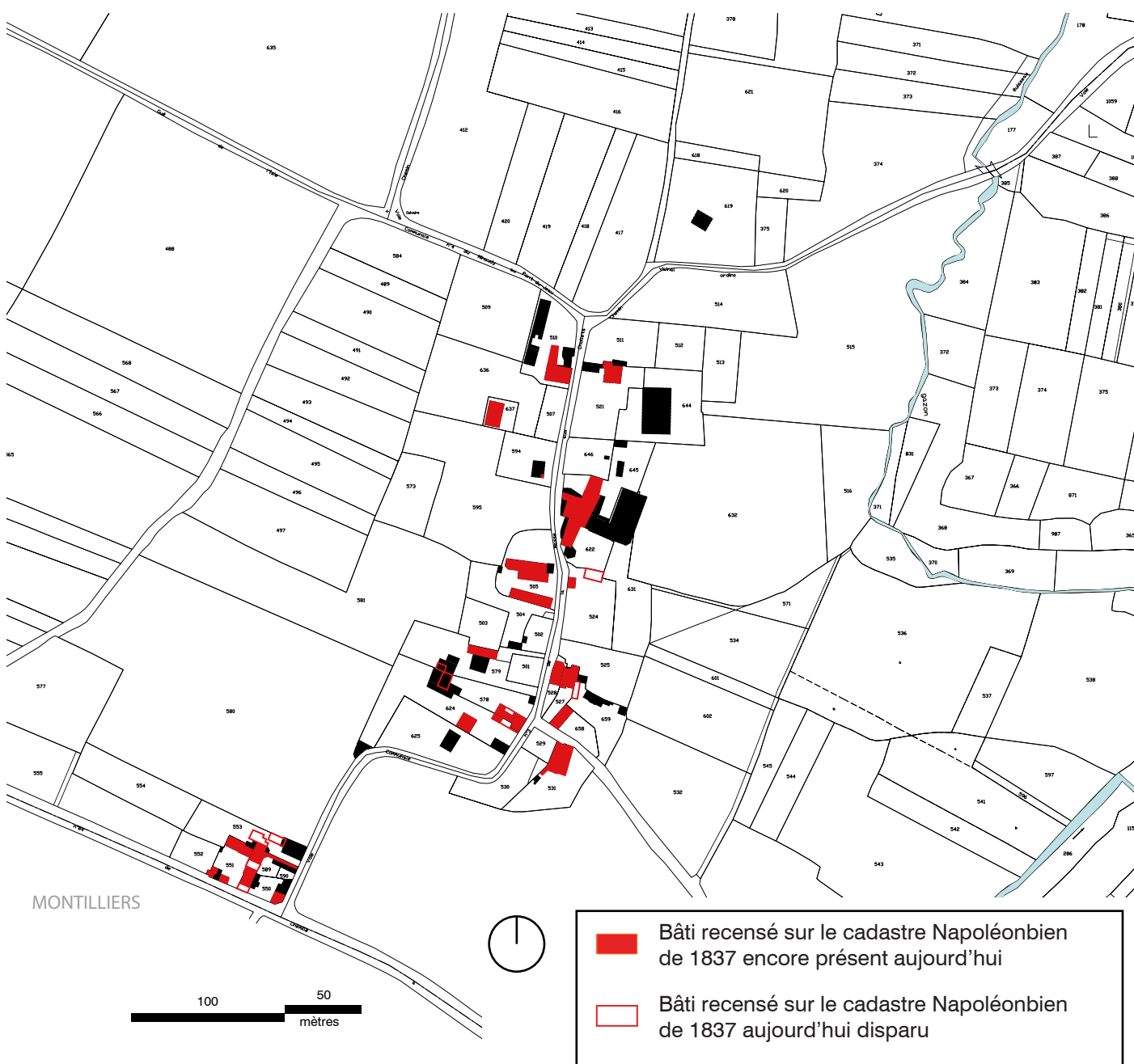
Plan Napoléonien, extrait du secteur B2, 1837 / Archives départementales en ligne du Maine-et-Loire

L'originalité de l'architecture du bourg d'Aubigné sur Layon est la remarquable continuité des volumes et des matériaux ; comme les volumes bâtis, les murs de clôtures sont réalisés en moellons de pierres rejointoyés, aucun murs enduits n'étant répertoriés avant les nouvelles percées urbaines du XIXe siècle.



Carte comparative du bâti, d'après le cadastre Napoléonien- échelle 1/5000e

L'originalité de l'architecture du bourg d'Aubigné sur Layon est la remarquable continuité des volumes et des matériaux ; comme les volumes bâtis, les murs de clôtures sont réalisés en moellons de pierres rejointoyés, aucun murs enduits n'étant répertoriés avant les nouvelles percées urbaines du XIXe siècle.

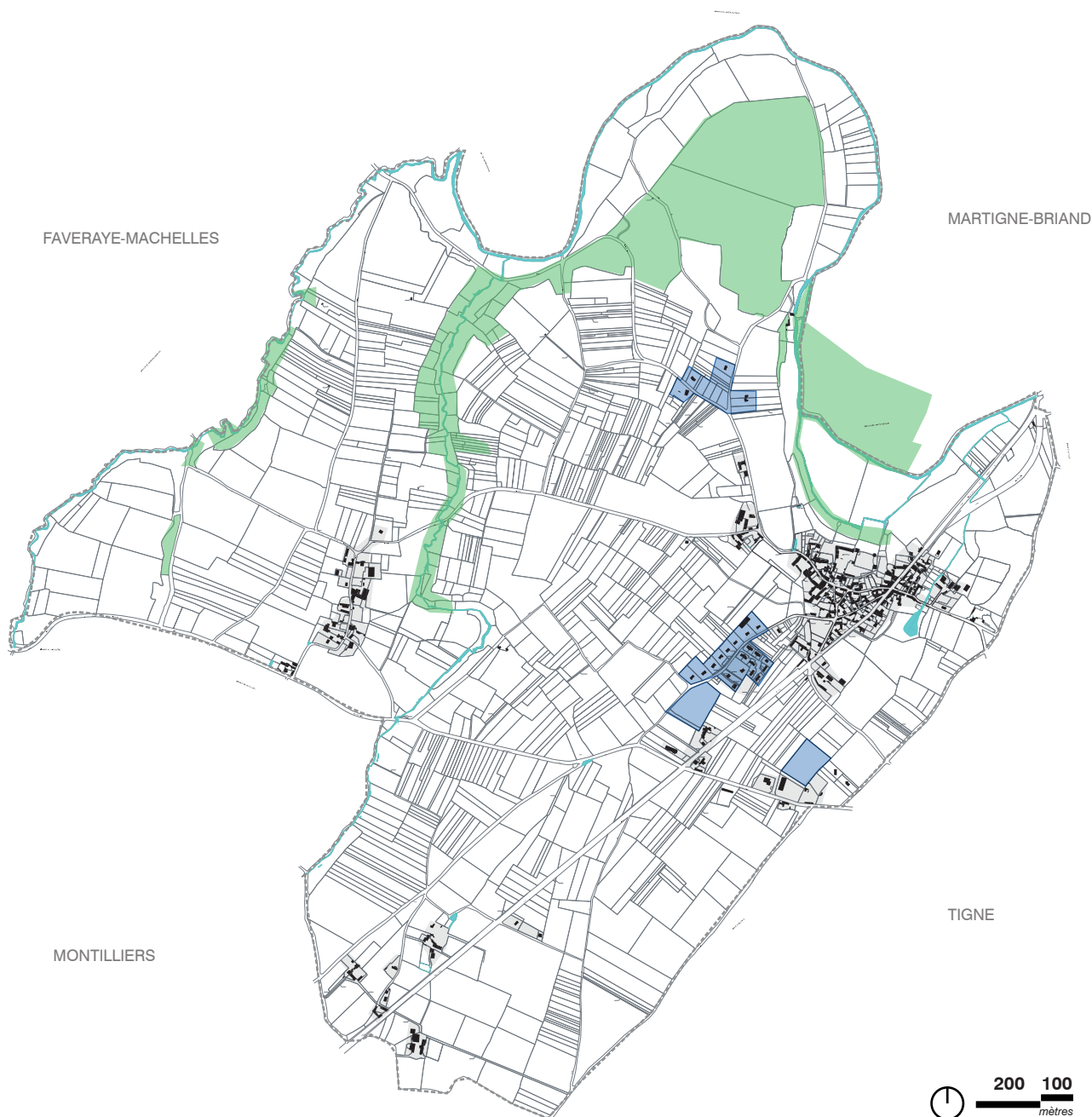


Carte comparative du bâti, d'après le cadastre Napoléonien- échelle 1/5000e

Depuis ces quinze dernières années, le village se développe sur les terres agricoles, sous la forme d'habitat pavillonnaire. La première zone de développement pavillonnaire se situe dans la continuité du bourg. Peu dense jusqu'à présent, les lotissements planifiés proposeront un habitat individuel plus resserrés.

L'autre zone de développement se situe quant à elle hors du bourg, au nord-ouest. Bien que peu étendue aujourd'hui, elle se développe sur des terrains anciennement viticole et ne semble pas maîtrisée.

Ces zones récemment bâties représentent plus de 50% de l'emprise au sol du bourg en 1999.





I.1.D LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES ET LEURS SPÉCIFICITÉS

Le château et l'Eglise d'Aubigné-sur-Layon sont protégés au titre de la loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques (MH). L'Eglise Saint Denis est classée, depuis 1993, aux MH, notamment pour ses décors intérieurs. Le château est inscrit, selon les éléments en 1930, 1931 et 1991, aux MH : l'ensemble du périmètre comprenant plusieurs édifices, notamment le donjon quadrangulaire construit au XIe siècle et remaniée au XVe siècle, les jardins et les portes et serrures originelles sont inscrits.

1. Donjon du château/ Vue depuis l'entrée Nord de la commune



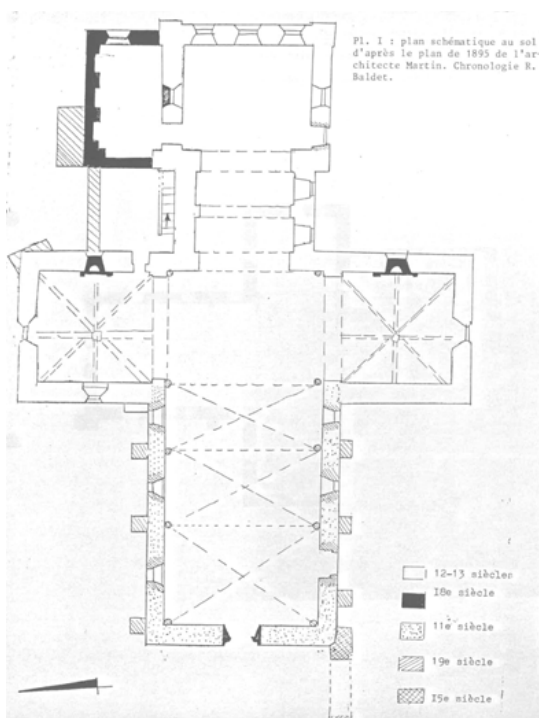
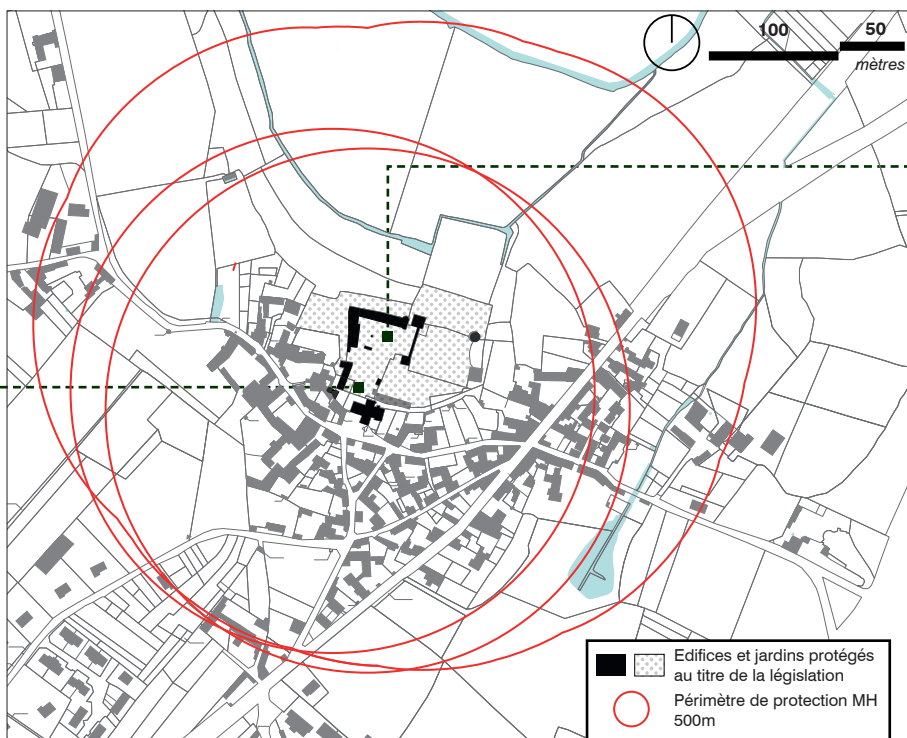
L'Eglise



2. Eglise / Vue depuis la place de l'Eglise



2. Eglise / Vue depuis la cour du Château



L'église est fondée au XIe siècle, agrandie au XIIe et voûtée au XIIIe. Les décors intérieurs peints date du XVIIIe. Elle a été restaurée à la fin du XIXe siècle.

Plan schématique au sol d'après le plan de 1895 de l'architecte Martin. Chronologie R. Baldet
Source : Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire

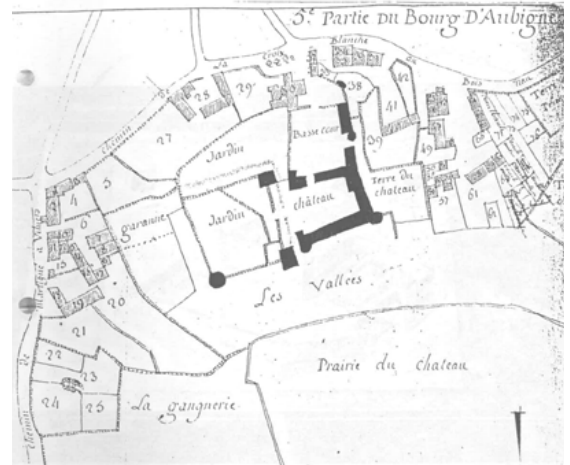
Le Château

Le château occupe une position exceptionnelle dans le site de la vallée du Layon. Son élément majeur est le donjon quadrangulaire sans doute édifié à la fin du XI^e siècle et largement reconstruit au XV^e siècle. Le château est constitué d'une double enceinte, avec tours flanquantes plus ou moins bien conservées, une enceinte intérieure avec deux fortes tours carrées.

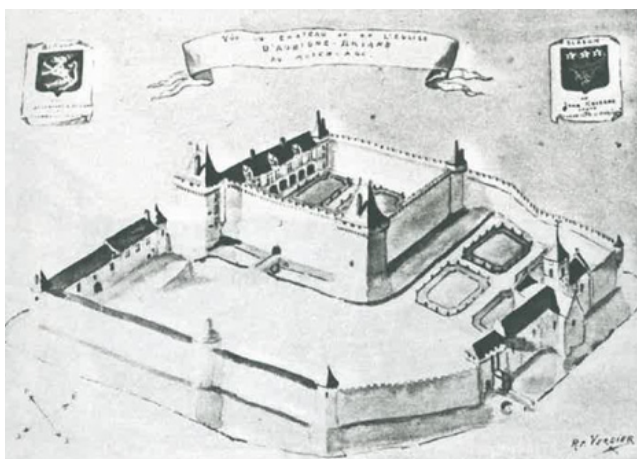


1. Château (Donjon et courtine)
Vues depuis le jardin

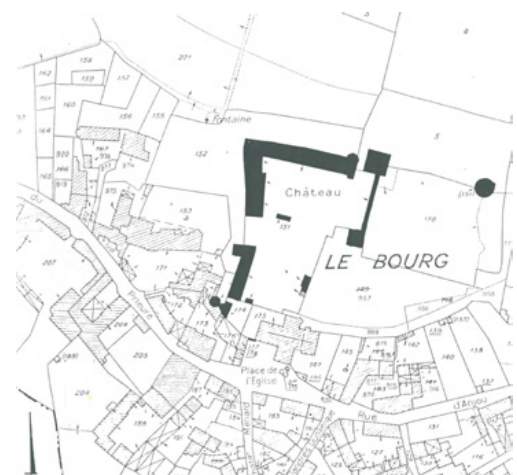
Extrait du brouillard de plan du terrier de la seigneurie d'Aubigné et du fief de Vaucalé, attribué à A. Labry, fendiste.
Source : Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



Plan de situation, extrait du plan cadastral 1837, section A.
Source : Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



Vue du château et de l'église au Moyen Age, reconstitution de R. P. Verdier, Archives privées.
Source : Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



Plan de situation, extrait du plan cadastral 1983, section A1 n°150.
Source : Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire

Le Prieuré

“ Prieuré d’Augustins dépendant de l’abbaye de la Roe mentionné au XIIIe siècle. La partie centrale du corps de logis et la tour d’escalier datent du XVe siècle; l’ouvrage d’entrée et l’enceinte du XVIe siècle” Le corps de logis est agrandi et remanié aux XVI, XVII et XVIIIe siècles. “ La boulangerie et les parties agricoles du XVIIe ? et du XIXe siècle.”

Source : Documents de l’inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



3. Le prieuré



3. Le prieuré, son portail d’entrée

Doc. 1 : extrait du brouillard de plan. Auguste Labry, fendiste vers 1780. G 434. A.D. Maine-et-Loire (photocopie).

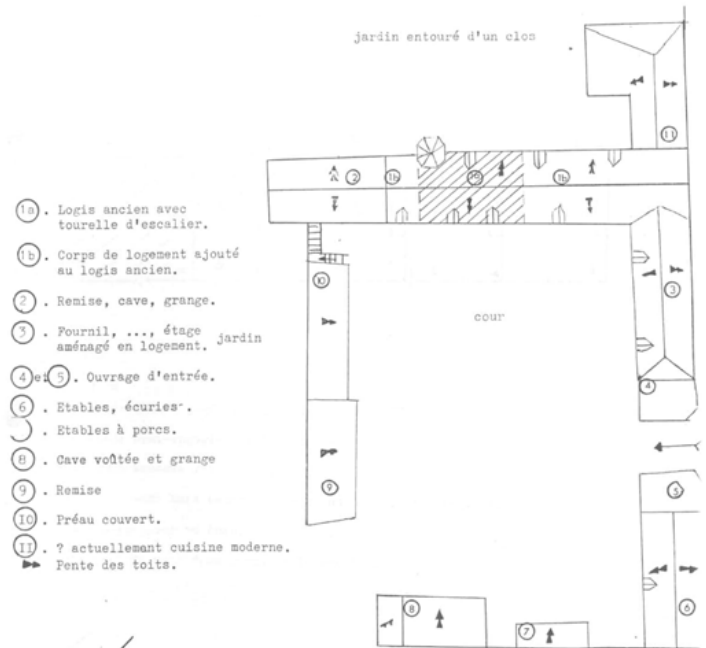
Pl. I : plan schématique des toitures.



- 62. Cœur
- 63. Écuries
- 64. Boulangerie
- 65. Maisons et grange
- 66. Jardin

Plan 1780

Source : Documents de l’inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



Plan schématique des toitures du Prieuré

Source : Documents de l’inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire



4. Maison d'un domaine viticole



7. "Logis de Louise"



5. Propriété viticole



6. Propriété viticole



8. Le presbytère et son jardin



8. Le presbytère



9. La maison rue d'Anjou



10. Chapelle du cimetière



11. "La Commanderie"



12. Le Lavoir



13. Le Moulin Boisneau



15. Four à chaux surmonté d'un calvaire



14. Maison de Bourg

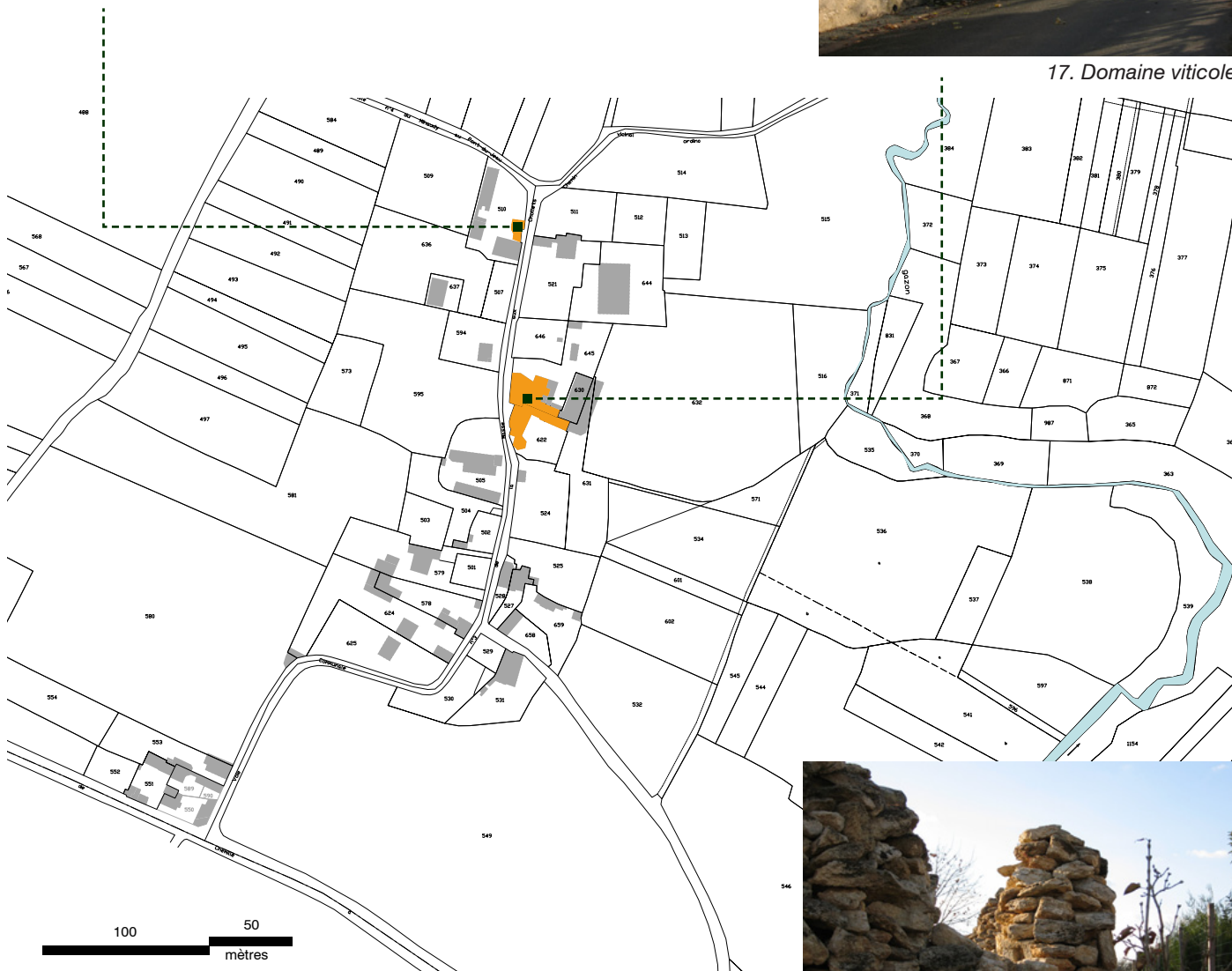


Chapelle construite en 1857.

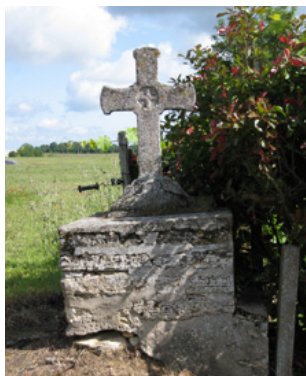
16. Ancienne chapelle



17. Domaine viticole



Un petit patrimoine de grande qualité a été recensé sur la commune ; les croix isolées, les calvaires et les loges de vignes doivent rester les témoins importants de la vie rurale.



Croix



Chapelle



Oratoire, proche de Mihoudy



Croix



Les murs de clôtures, murets et portails en pierre sont très nombreux au sein des rues du centre historique. Leur entretien avec reprise régulière du couronnement permettra de conserver cette identité. De plus, la plantation de pieds de vigne en accompagnement de ces murs est à encourager car elle valorise ce patrimoine bâti et offre une continuité paysagère dans cette commune caractérisée par une importante production viticole.



Murs rue du Prieuré



Murs rue Hoche



— Murs de clôture sur espace public à conserver ou à restaurer en moellons de pierre rejointoyés

- - - Murs parpaings ou finition enduit à reprendre en moellons rejointoyés



Le couronnement du mur est habituellement protégé par un glacis afin d'éviter les infiltrations d'eau dans la maçonnerie



Murs du cimetière

Les matériaux de façade traditionnels

A Aubigné-sur-Layon, les bâtiments sont construits avec la pierre de grison, matériau de nature calcaire qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui (carrières épuisées). Les murs sont bâtis en moellons et les encadrements réalisés en pierre de taille très irrégulières avant les XIXe siècle, puis le tuffeau prend sa place ensuite pour les encadrements de baies. Les enduits sont à pierre vues réalisés traditionnellement à base de chaux naturelle et de sable de la région.



Façade du logis du Château. La teinte d'enduit est en accord avec la pierre locale.



Exemple de façade appareillée en moellons.

Quelques exemples aperçus sur place montrent différents problèmes de ravalement :

- des façades disparaissent totalement sous un enduit, entraînant la perte des modénatures et les qualités esthétiques du matériau d'origine (photo2). L'enduit ou le rejointement au ciment contribue de plus à la dégradation du mur de façade en piégeant l'humidité.
- des problèmes de reprise partielle d'enduit au ciment ou de soubassement.
- des teintes non traditionnelles
- le recours à des éléments d'architecture d'emprunts et à des matériaux de construction inadaptés comme les appuis, jambages, linteaux d'ouvertures en béton.



Teinte d'enduit inusuelle sur la commune, jouant un contraste trop fort entre l'enduit et la pierre



Maçonnerie enduite avec un enduit ciment faisant disparaître complètement les détails d'appareillage de la pierre. Au-delà de l'aspect esthétique, le mur est menacé dans sa pérennité : l'humidité piégée derrière l'enduit rendra friable la pierre.

Fenêtres et portes

L'encadrement (appui, jambage et linteau) de fenêtre est traditionnellement réalisé en pierre de grison. Au XIXe siècle, le tuffeau prend peu à peu sa place du fait de la raréfaction du matériau local.

Les ouvertures restent de proportion plus haute que large.



Sur place on peut constater une série de problèmes qui concernent:

- Le dessin des menuiseries (problèmes dans les proportions des carreaux)
- les proportions de l'ouverture
- La réalisation d'encadrement en tuffeau dans des maisons exclusivement réalisées en pierre de grison .
- Le recours aux menuiseries en PVC ou en alu (fenêtre, porte et portails de garages disparates)



La taille de pierre trop raide de cette fenêtre et la teinte trop blanche du matériau sont en rupture avec les techniques traditionnelles.



L'encadrement béton et la proportion de la nouvelle fenêtre sont en rupture avec les autres percements verticaux.

La mixité ardoise/tuile : une spécificité architecturale d'Aubigné-sur-Layon

Le mélange des toitures d'ardoises et de tuiles canal caractérise le bourg d'Aubigné.

L'ardoise est utilisée pour les maisons à étages du XIXe siècle, les maisons de maîtres ou les bâtiments remarquables.

La tuile canal est utilisée pour la maison de bourg antérieure au XIXe siècle, les fermes agricoles et viticoles, les dépendances, les annexes.

Les cheminées sont édifiées en pierre de grison et en briquettes pour les plus récentes.



Façade du logis du Château. La teinte d'enduit est en accord avec la pierre locale.

Exemples de couverture en tuile canal sur façade en moellons



Elégance et raffinement de l'ardoise



Exemple de couverture en tuile canal



La tuile canal est scellée par un mortier de chaux en rive de toiture. Autrefois les eaux de pluie versaient directement au pied du mur. Pour des raisons de préservation de la maçonnerie, il est d'usage de recourir à la gouttière zinc bien qu'inesthétique.

Quelques problèmes constatés sur place :

- Le recours trop fréquent à la tuile mécanique, à l'ardoise artificielles et aux tôles en fibres ciment
- Le recouvrement de la rive en tuile qui alourdit la toiture (exemple photo ci-contre)

La mixité ardoise/tuile : une spécificité architecturale d'Aubigné-sur-Layon



La pente de cette toiture en ardoise est adoucie par la brisure du coyau (changement de la pente en bas de toiture).

Traitement élégant du chevonnage d'une toiture en ardoises

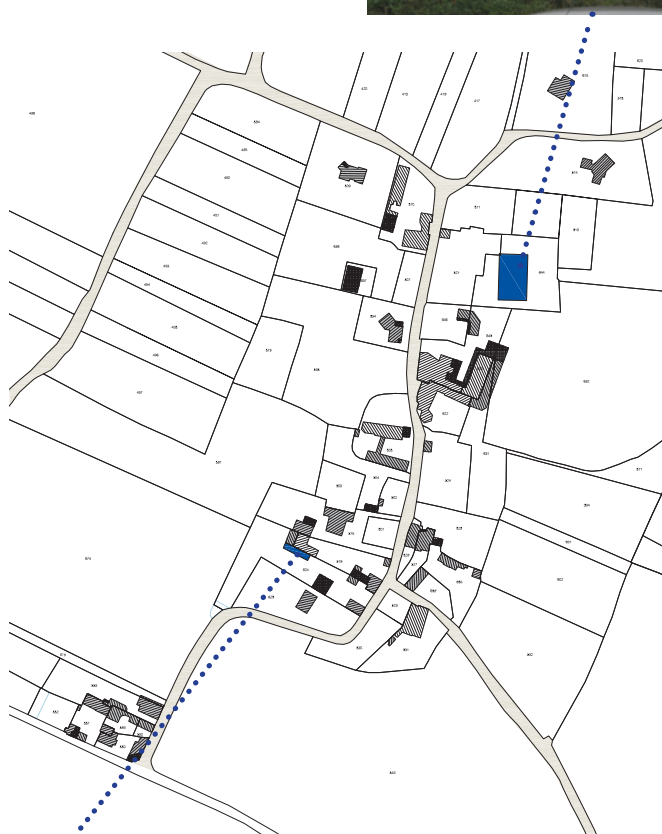


Exemple de maison de bourg dont la rive de toiture est traitée avec une génoise brique. Les nuances de la couverture en tuiles assurent un effet visuel intéressant qu'il est important de rechercher lors de la réalisation d'une toiture neuve.

Bien que les caractéristiques architecturales du patrimoine de la commune sont majoritairement bien entretenues et mises en valeur, elles subissent parfois quelques interventions inadaptées qui dénaturent les édifices existants et affectent l'environnement bâti et paysager.



Mihoudy





Le bourg



- Sources :

Documents de l'inventaire des Monuments et des Richesses Artistiques du Conseil Général du Maine et Loire

Le territoire de l'AVAP d'Aubigné-Sur-Layon présente un ensemble urbain et paysager cohérent et préservé, constitué de trois entités paysagères principales : les prairies du Layon et du Lys au nord-est, les ondulations viticoles à l'ouest, à l'est duquel est implanté le village et les portes des Mauges, paysage de plateaux déstructurés.

Le village s'est peu développé depuis 100 ans et révèle donc un patrimoine paysager et architectural remarquable. Implanté dans le couloir du Layon, il est singulier par ses éléments qui le composent, notamment la binarité tuile ardoise en toiture, la présence d'éléments liés à la viticulture (vignes, propriétés,...) ou encore les murs structurant le village.

Ces éléments sont le témoin d'une présence humaine ayant exploité ingénieusement son territoire naturel, en tirant parti des richesses (agriculture, matériaux, topographie) et en s'accommodant des contraintes (climatiques, environnementales), créant in situ un véritable écosystème.

L'AVAP d'Aubigné-sur-Layon nous fait part aujourd'hui d'un patrimoine culturel pluriel et identitaire qui est à **préserver**, assurant une plus value aux activités de la ville et à ses habitants (vins : Coteaux du Layon, tourisme, ...). Cependant, pour assurer sa pérennité, il est nécessaire de **réduire** nos consommations d'énergie et d'espace. L'**adaptation** de ce patrimoine est essentielle à un développement urbain raisonné, un accueil touristique de qualité et une réduction des consommations d'énergies.

L'objectif de l'AVAP n'est pas de figer un existant mais d'accompagner un développement et une adaptation raisonnée de ce territoire, aux enjeux auxquels il fera face : enjeux environnementaux, sociaux, économiques,...

Préserver les singularités :

Les éléments architecturaux identitaires :

- l'habitat viticole
- les murs omniprésents et structurants
- les systèmes constructifs ainsi que les matériaux prélevés à proximité.

Les éléments paysagers structurants :

- organisation du bâti dans le bourg
- mixité des fonctions existantes (services, commerce, artisanat, industrie, agriculture.)
- éléments naturels de différentes échelles (vignes, murs, haies, bois...)

Réduire les impacts :

- contrôler l'étalement urbain, en s'insérant dans les structures existantes
- réduire les consommations énergétiques liées au bâtiment. Les préconisations seront en lien avec le mode constructif de l'ouvrage et de ses potentialités d'évolution.
- limiter l'impact visuel des publicités parasites
- supprimer l'impact visuel des réseaux électrique et télécommunication

Adapter / Développer les formes existantes :

- accompagner le développement touristique
- enrichir le caractère agricole
- adapter la forme urbaine existante aux nouveaux arrivants
- adapter les bâtiments aux exigences contemporaines : (confort, usage, fonction)